Sans symptôme

Certains patients atteints d'un cancer ne présentent plus de symptômes après un traitement efficace. Dans certains cas, il ne s'agit que d'une rémission, une rechute n'est pas exclue. Des moyens visant à éviter ces rechutes ou à en réduire le risque sont alors recherchés. L'enjeu est au moins d'allonger le délai avant que des symptômes désagréables ou graves réapparaissent, voire d'augmenter l'espérance de vie. Par exemple, il est démontré que certains médicaments d'hormonothérapie allongent l'espérance de vie de femmes opérées avec succès d'un cancer du sein non métastasé avec récepteurs hormonaux.

Trop souvent, des médicaments antitumoraux font l'objet d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) chez des patients en rémission d'un cancer, alors que leur bénéfice est incertain en raison d'une évaluation clinique trop fragile. C'est le cas du blinatumomab (Blincyto°) dans certaines leucémies aiguës lymphoblastiques et du rucaparib (Rubraca°) dans certains cancers de l'ovaire (lire p. 653-654 et p. 647, textes complets dans l'Application Prescrire). Ils ont été autorisés chez des patients en rémission après une chimiothérapie, dans le but d'éviter une rechute. Leur évaluation repose surtout sur des critères intermédiaires : absence de cellules tumorales résiduelles, absence d'aggravation radiologique de la tumeur. Il n'est pas démontré qu'ils augmentent l'espérance de vie, mais il est avéré que leurs nombreux effets indésirables, parfois graves, altèrent la qualité de vie des patients. Le blinatumomab hâte même peut-être la mort de certains patients.

Avec de telles AMM, alors qu'ils sont sans symptômes liés directement au cancer, les patients sont exposés aux symptômes désagréables des effets indésirables du médicament, sans bénéfice concret démontré. Où est le progrès pour les patients ?

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.

Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.

Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.

Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.

Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.

BRAVO
Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.

INTÉRESSANT
Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.

APPORTE QUELQUE CHOSE
L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.

ÉVENTUELLEMENT UTILE
Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.

N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU
Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.

PAS D'ACCORD
Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER
Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.

Téléchargé sur prescrire.org le 18/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement